

HELSINKI – Points de révision pour la rédaction du communiqué  
Jeudi 30 juin 2016 – 10h45 à 11h00 EEST  
ICANN56 | Helsinki, Finlande

PRÉSIDENT SCHNEIDER:      Merci beaucoup. J’espère que vous avez eu le temps de jeter un coup d’œil au communiqué. Nous allons commencer notre séance dans quelques minutes, merci.

OLOF NORDLING:              Pour information, ceux qui pensent que la séance qui va venir va aborder la question de la protection des acronymes des OIG et des OING, je vous dis que cette séance a déjà eu lieu.  
  
Il y a eu des changements au niveau de notre ordre du jour. Cette séance sera consacrée à la rédaction du communiqué du GAC. Vous êtes tous invités à y participer, mais c’était juste pour clarifier que ce n’est pas la séance consacrée à la protection des acronymes et des noms des OIG et des OING. Merci.

PRÉSIDENT SCHNEIDER:      Merci beaucoup. S’il vous plait, les Pays-Bas et la Norvège. Prenez vos places s’il vous plait. Je ne voulais pas signaler des personnes en particulier.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

TOM DALE:

Merci Thomas.

Je vais vous expliquer pourquoi nous avons choisi de prolonger ce texte. Bien sûr, si vous avez des problèmes avec cela, je vous écoute, mais je vais vous expliquer un petit peu que cela a été fait, un petit peu par email. Vous avez la copie en format papier sous les yeux.

Donc, la première partie du communiqué concerne les activités avec la communauté et l'activité avec d'autres unités constitutives. Donc, elle aborde les différentes réunions que le GAC a eues avec les différentes unités constitutives, etc. Cela inclut donc les réunions avec les séances intercommunautaires et les activités du GAC dans ces activités intercommunautaires. Il y a ensuite un résumé de la réunion avec la ccNSO. Un bref résumé de notre réunion avec le SSAC, qui sera mise à jour pour refléter tout ce qui a été dit. Une référence à la participation du GAC aux séances intercommunautaires.

Ensuite, il y a une partie du communiqué qui aborde les questions internes du GAC. On parle là de la réunion avec le BGRI, que nous avons eue en début de semaine. L'Égypte est co-présidente de ce groupe BGRI et c'est l'Égypte donc qui nous a donné le texte à inclure dans le communiqué.

Ensuite, la séance sur le renforcement de capacités du GAC. Le texte a été fourni par les co-présidents de ce groupe. Ensuite, on

parle des différentes mises à jour des groupes de travail du GAC, la protection des noms géographiques, les nouveaux gTLD, le NomCom, les droits de l'homme et ce matériel a été... Donc, nous a été fourni par les différents groupes de travail. Il y a une section courte concernant les discussions du GAC par rapport au secrétariat indépendant.

Ensuite, il y a une partie très brève concernant la responsabilité de l'ICANN et la transition du rôle des fonctions IANA. Ici, on reflète les discussions qui ont eu lieu pendant cette semaine. Il y a une autre partie où l'on couvre d'autres sujets, à savoir la réunion avec l'équipe de révision CCT et les protections des OIG, et si on inclut le matériel qui a été fourni par l'OCDE au nom de la coalition des OIG.

Ensuite, une partie concernant le Conseil d'administration de l'ICANN. Il y a une partie où l'on parle des politiques futures pour les nouveaux gTLD. Je vous ai envoyé une version préliminaire de ce texte en début de semaine. Ce qui a été inclus dans le communiqué correspond peu ou prou à ce qui vous a été distribué, mais nous pourrions revenir sur cela plus tard. Mais, cela correspond presque exactement au texte qui vous a été distribué et qui avait été fourni par la Commission européenne.

En ce qui concerne la question concernant l'accréditation des services d'enregistrement fiduciaire et de confidentialité. Ce texte a été fourni par le groupe de travail qui s'occupe de la

sécurité publique. Chacune des sections du GAC inclut les fondements de chaque avis, conformément à ce qui est requis dans les nouveaux statuts de l'ICANN. Même s'il n'y a pas un titre qui dit fondement, on inclut les fondements qui sont à la base de chaque avis du GAC.

Il y a une section concernant les noms de codes de pays à deux lettres au second niveau. Un groupe de travail a été donc réuni sous la direction de l'Espagne pour rédiger ce texte.

En ce qui concerne les codes à trois lettres de la liste 3166 de l'ISO dans les futures séries, c'est également le groupe de travail coordonné par l'Espagne qui a rédigé ce texte.

Ensuite, la section consacrée à la protection des noms et des acronymes des OIG. Ce texte a été fourni par le représentant de l'OCDE au nom des autres OIG, et le document finit avec un point concernant la prochaine réunion.

Merci Thomas.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**